

BON DE COMMANDE

POUR UN CONTROLE D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Bon de commande à renvoyer à la **Direction de l'eau et de l'assainissement du Grand Chalon** :

- Par courrier : 23 avenue Georges Pompidou CS 90246 71106 CHALON SUR SAONE CEDEX
- Par mail : eauetassainissement@legrandchalon.fr
- En mains propres : 16 rue Louis Jacques Thénard 71100 CHALON SUR SAONE

COMMUNE :
ADRESSE DE L'INSTALLATION A CONTRÔLER :
.....
NOM DE LA PERSONNE A CONTACTER :
NUMERO DE TELEPHONE :
Mail :

Adresse d'envoi du compte rendu et de la facture : <i>(indiquez le SIRET en cas de société)</i>
.....
.....

La prestation consiste en une visite sur site pour contrôler la conformité de l'assainissement non collectif.

Le contrôle sera réalisé par le Grand Chalon ou son prestataire et facturé au tarif en vigueur (voir annexe jointe*)

La demande de paiement sera adressée ultérieurement.

*Les tarifs sont fixés chaque année par délibération du Conseil communautaire du Grand Chalon. Ceux indiqués ci-dessus sont applicables pour 2024, auxquels s'ajoute la TVA dont le taux pourra varier en fonction de la réglementation. A titre indicatif, ce taux est de 20% au 01.01.2024.

Le à

Signature

ANNEXE

TARIFS 2024 DES PRESTATIONS ASSOCIEES A L'EAU ET A L'ASSAINISSEMENT			
Type d'intervention	Unité	Tarifs votés applicables à partir du 1er janvier 2024 en € HT	
		Contrôles des installations d'assainissement < à 1,2 kg DBO5/jour, soit < à 20 équivalents habitants	Contrôles des installations d'assainissement ≥ à 1,2 kg DBO5/jour et < à 12 kg DBO5/jour, soit ≥ à 20 équivalents habitants et < à 200 équivalents habitants
<i>Contrôle d'une installation existante assainissement non collectif en cas d'une cession d'un bien immobilier</i>	<i>Forfait</i>	<i>180,00 €</i>	<i>600,00 €</i>
<i>Contrôle de conception d'une installation assainissement non collectif neuve ou réhabilitée</i>	<i>Forfait</i>	<i>150,00 €</i>	<i>600,00 €</i>
<i>Nouvelle vérification de la demande d'une installation assainissement non collectif neuve ou réhabilitée dans le cas d'un contrôle de conception ayant recueilli un avis défavorable</i>	<i>Forfait</i>	<i>75,00 €</i>	<i>150,00 €</i>
<i>Contrôle d'exécution d'une installation assainissement non collectif neuve ou réhabilitée</i>	<i>Forfait</i>	<i>150,00€</i>	<i>500,00€</i>
<i>Contre visite du contrôle de bonne exécution des travaux en cas de non-conformité lors du 1er contrôle</i>	<i>Forfait</i>	<i>100,00 €</i>	<i>250,00 €</i>